



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

jeudi 28 août 2025 à 19h30.

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Adaptation de la dotation communale à la Zone de Secours du Luxembourg - Approbation
2. Fabrique d'Eglise d'Ambly – Compte 2024
3. Fabrique d'Eglise de Bande – Compte 2024
4. Fabrique d'Eglise de Chavanne-Charneux – Compte 2024
5. Fabrique d'Eglise de Forrières – Compte 2024
6. Fabrique d'Eglise de Grune – Compte 2024
7. Fabrique d'Eglise de Lesterny – Compte 2024
8. Fabrique d'Eglise de Masbourg – Compte 2024
9. Fabrique d'Eglise de Nassogne – Compte 2024
10. Centre Culturel de Nassogne (CCN) – Demande de renouvellement de la reconnaissance pour les années 2026-2030 – Engagement financier de la commune.
11. Déclassement et vente de matériel roulant - Camionnette Citroën "Berlingo"
12. Modernisation du parc d'éclairage public 2025 (93 points) - Approbation du cahier des charges
13. Vente d'une partie de la parcelle communale Rue d'Eccourt à Forrières son Forrières B n° 161/03
14. Contrat de Rivière Lesse - Programme d'actions 2026-2028
15. Intercommunale IMIO - Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2025
16. Adhésion de la Commune de Nassogne à l'intercommunale BEP
17. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de l'école de la Lhomme : fixation
18. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de l'école de la Wamme : fixation
19. Délégation de signature du Directeur général sur base de l'article L-1132-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : information
20. Délégation de signature du Directeur financier sur base de l'article L-1132-7 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : information
21. Communications

HUIS CLOS

22. Personnel - Enseignement - Délibérations du Collège communal du 19 août 2025 - Ratification

Nassogne, le mercredi 20 août 2025.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général

Le Bourgmestre